

RAPPORT ANNUEL

**FEDERATION FRIBOURGEOISE DES ENTREPRENEURS
FREIBURGISCHER BAUMEISTERVERBAND**

2004



JAHRESBERICHT

Givisiez, le 17 mai 2005



SOMMAIRE / INHALTSVERZEICHNIS

<i>Document / Dokument</i>	<i>Page / Seite</i>
<i>Rapport du Président - Rapport des Präsidenten</i>	3
<i>Séances et délégations</i>	6
<i>Sortie des membres</i>	8
<i>Assemblées de la Fédération</i>	9
<i>Rencontres avec les autorités</i>	10
<i>Site Internet de la FFE</i>	10
<i>Mutations des membres</i>	11
<i>Commissions et représentations</i>	12
<i>Organigramme de la Fédération</i>	17
<i>Formation professionnelle</i>	18
<i>Secrétariats gérés par la FFE</i>	21
<i>Statistiques / Statistiken</i>	26
<i>Rapport du Manager</i>	28
<i>Rapport des Managers</i>	29
<i>Annexes au rapport annuel</i>	30
<ul style="list-style-type: none"><i>Liste des membres du Comité</i><i>Liste des membres de la FFE</i><i>Liste des membres honoraires</i><i>Liste des membres vétérans</i>	



RAPPORT DU PRESIDENT

(Discours du Président de la FFE, Luc Pasquier, lors de l'assemblée du 9 décembre 2004 à la nouvelle halle des maçons)

Chers collègues, chers collaboratrices et collaborateurs, chers amis de la construction,

Voilà encore une année de passé. Même s'il est encore trop tôt pour tirer un bilan détaillé, avant que les outils aient été définitivement rangés, comme souvent, c'est Jean qui rit et Jean qui pleure. De manière générale, le volume réalisé dans le bâtiment a été en tout cas satisfaisant, même si quelques variations apparaissent en fonction de l'importance et de la localisation des chantiers. La situation paraît plus tendue dans le génie civil où le volume est resté tout au long de l'année à un niveau trop bas. Il faut cependant noter que le taux d'occupation des entreprises n'a finalement que peu souffert de cet état de fait.

Schon wieder ist ein Jahr vergangen. Es ist etwas zu früh um eine detaillierte Bilanz zu ziehen, bevor noch alles definitiv verräumt wurde. Im Allgemeinen kann man mit dem realisierten Volumen im Baugewerbe zufrieden sein, obwohl einige Variationen gemäss Wichtigkeit und Lokalisierung der Baustellen auftauchen. Die Situation scheint im Tiefbau, wo das Volumen ganzjährig zu tief geblieben ist, gespannter zu sein. Es muss jedoch hervorgehoben werden, dass die Beschäftigungsrate der Unternehmen sehr wenig von dieser Situation gelitten hat.

Même si certains secteurs ou régions ont pu bénéficier de conditions satisfaisantes, je dois malheureusement constater que c'est loin d'être le cas pour tout le monde, que ce soit en bâtiment où en génie civil. Il semble même que cette tendance à la baisse se soit encore accentuée ces derniers temps. Je sais bien que ce problème a déjà été retourné dans tous les sens et qu'aucune solution satisfaisante n'a pu être trouvée.

Seien wir einmal ganz klar : obwohl eine ganz gemachte Lösung nicht existiert, denke ich auf jeden Fall, dass sie verbessert werden kann. Der FBV wird verschiedene Maßnahmen und Änderungen vorschlagen können, doch im Endeffekt werden Sie, liebe Unternehmer, diese anwenden müssen. Es sind nicht Ihre Konkurrenten von hier oder anderswo, die den letzten Entscheid nehmen, welche Preis und Rabatte eingegeben werden, welche Konditionen und Fristen angenommen werden, sondern Sie ganz allein.

Entre nous soit dit, si votre confrère présente des prix plus bas que vous, peut-être bien que c'est un idiot, mais peut-être aussi qu'il applique des méthodes ou qu'il s'organise d'une manière qu'il vaut la peine d'analyser. Une chose que nous ne pourrions pas ou peu changer, ce sont les conditions du marché et l'évolution des règles de l'économie. Là nous sommes tous dans le même bateau, nous devons donc nous adapter.

On dit que l'entrepreneur n'est pas vendeur, je crois surtout qu'il est très mauvais négociateur et qu'il accepte trop facilement les exigences et les contraintes qu'on veut lui imposer. Je suis persuadé que de bonnes connaissances du dossier, des lois et règles en vigueur permettraient souvent de refuser, ou en tout cas d'atténuer, des conditions totalement exagérées.

Cela suppose une formation adéquate. Lorsque nous sommes en face d'un client potentiel ou de son mandataire, nous devons être plus forts afin de faire passer tout ou partie de nos exigences.

Par contre, je pense que les points principaux où la FFE, sur le plan local, et la SSE, au niveau national, peuvent agir, sont les suivantes:

- Contrôler que les règles de la concurrence soient les mêmes pour chacun. C'est la raison de la mise en place du contrôle du travail au noir et de notre participation à la commission paritaire. C'est indispensable en fonction de la libre circulation des personnes.
- S'assurer que les exigences de qualité soient les mêmes, quel que soit l'entrepreneur, et surtout faire en sorte que la qualification de l'entreprise soit également un critère de choix.
- Intervenir pour que les investissements dans la construction, qu'ils soient publics ou privés correspondent aux besoins de la société et permettent de maintenir la valeur de notre patrimoine.

Je sais que l'écart entre les rêves et la réalité est grand, mais petit à petit nous obtenons des résultats.

Les pouvoirs publics, spécialement ceux qui sont chargés de gérer les constructions, et les propriétaires privés deviennent de plus en plus sensibles aux manques de moyens alloués à la construction et à la nécessité d'une gestion à long terme.

Cette gestion à long terme est aussi indispensable pour les entreprises. Même si la situation actuelle rend l'exercice difficile, il est vital pour l'entrepreneur de réfléchir sur la durée. A chaque tournant ou investissement important, il doit se poser la question de la direction qu'il souhaite prendre. Est-ce qu'il continue seul ou trouve-t-il des collaborations externes ? Est-ce qu'une période favorable doit lui permettre de développer encore plus son affaire ou consolider son bilan afin de s'affranchir de certains risques financiers ? Est-ce que l'évolution du marché ne devrait pas amener rapidement à un redimensionnement de son potentiel ? Les changements connus, succession ou arrêt de l'activité entre autres, doivent être abordés très tôt. Il est beaucoup plus facile de négocier une période difficile si les risques en sont connus et maîtrisés et que les conséquences en sont minimisées. Celui qui peut refuser un travail parce qu'il sait qu'il maîtrise les conséquences de ce choix est en position avantageuse.

Notre association offre une telle formation par le biais de la maîtrise d'entrepreneur. L'automne passé, une première volée, dont trois fribourgeois, a obtenu le diplôme de Maître entrepreneur après avoir suivi les cours selon la nouvelle formule. Actuellement une deuxième volée est en cours de formation. Les efforts consentis par ces personnes sont énormes et nous nous employons à faire qu'ils soient reconnus à leur juste valeur. Nous nous sommes aperçus que cette formation était très longue et coûteuse. Il est temps d'apporter quelques corrections pour la rendre plus abordable.

Que nous réserve l'avenir? Comme d'habitude, il est extrêmement difficile de faire des projections. Je pense cependant qu'il faut être très prudent. La bonne tenue de la construction de bâtiment devrait se poursuivre encore quelques mois. Ce secteur montre cependant quelques signes d'essoufflement et une remontée des taux d'intérêt n'est pas du tout exclue. Pour ce qui est du génie civil, l'absence de projets d'envergure et la faiblesse des finances publiques ne permettent pas d'envisager une reprise et je crois que nous devons encore longtemps nous contenter de la situation actuelle.

Un point particulier retiendra notre attention l'année prochaine, c'est le renouvellement de la convention nationale. Notre proposition est d'ores et déjà prête. Ce projet est ambitieux. Il respecte les acquis de la convention actuelle mais prévoit une simplification et une adaptation aux conditions actuelles de notre activité.

Was erwartet uns in der Zukunft ? Wie gewohnt, ist es sehr schwer Projektionen zu machen. Ich bin aber der Ansicht, dass man sehr vorsichtig sein muss. Die gute Führung von Konstruktionen sollte in den nächsten Monaten noch weitergeführt werden. Dieser Sektor zeigt jedoch einige Zeichen von Atemlosigkeit sowie eine Erhöhung der Zinssätze ist nicht auszuschließen.

Was der Tiefbau betrifft, darf man wegen der Projektabsenzen sowie die Schwäche der öffentlichen Finanzen nicht hoffen, dass es in der nächsten Zeit besser gehen wird. Somit müssen wir uns sehr wahrscheinlich noch lange mit der jetzigen Lage zufrieden geben. Einen ganz besonderen Punkt wird uns nächstes Jahr beschäftigen. Die Erneuerung des Landesmantelvertrags. Unser Vorschlag ist so oder so schon bereit. Dieses Projekt ist ehrgeizig. Es respektiert die wichtigsten Errungenschaften des jetzigen Vertrags, jedoch sieht eine Vereinfachung sowie eine Anpassung der jetzigen Konditionen unserer Aktivität vor.



Luc Pasquier

(Photo JDW)



Je m'attends à ce que les discussions soient animées. A mon avis, une convention collective est indispensable. Mais cependant, il faudra négocier cette proposition avec fermeté. Je compte également sur votre collaboration en cas de besoin.

Pour terminer, je me dois de remercier sincèrement tous ceux qui m'entourent et qui me permettent d'assurer ma tâche. Un grand merci à tous mes collègues du bureau et du comité qui donnent de leur temps pour gérer notre fédération et défendre une profession que nous aimons tous. Merci aussi à tous nos collaborateurs qui se dépensent sans compter pour vous garantir les meilleures prestations possibles. Je pense à notre Manager Jean-Daniel Wicht, à notre secrétaire patronal René Schouwey, à notre secrétaire Christine Bouquet et à nos apprenties Virginie Emery et Sandra Casati. Nous pouvons compter également sur une équipe d'enseignants de première force avec Kuno Philipona, Hilaire Andrey, Michel Ottet, Marcel Bulliard et Yvan Scherwey. Je les remercie pour leur engagement et vous chers membres pour votre confiance.

Que l'année 2005 soit belle et conforme à vos espoirs !

Bevor beendet wird, muss ich alle bedanken, welche mich in meinem Amt unterstützen. Einen grossen Dank an meine Büro- und Vorstandskollegen, welche einen Teil ihrer Zeit zur Verfügung stellen, um den Verband zu leiten sowie unseren beliebten Beruf zu verteidigen. Danke auch an unsere Mitarbeiter, welche sich voll und ganz einsetzen, um Ihnen die bestmöglichen Leistungen zu garantieren. An unseren Manager, Jean-Daniel Wicht, unseren Verbandssekretär René Schouwey, unserer Sekretärin Christine Bouquet sowie unseren Lehrtöchtern Virginie Emery und Sandra Casati. Wir können ebenfalls auf ein erstklassiges Ausbildungsteam zählen mit Kuno Philipona, Hilaire Andrey, Michel Ottet, Marcel Bulliard und Yvan Scherwey. Ich bedanke mich bei ihnen für ihr Engagement sowie Ihnen, sehr geehrte Mitglieder, für Ihr Vertrauen.

Dass das Jahr 2005, schön und Ihren Erwartungen entspricht !

Luc Pasquier



SEANCES ET DELEGATIONS

Chaque année, les membres du comité, les délégués et le personnel permanent de la FFE participent à une centaine de séances. Ce chiffre prouve à l'évidence l'importante activité déployée par notre association. Une répartition des tâches tenant compte des connaissances et des sensibilités de chacun est indispensable au bon fonctionnement de notre association. Ces réunions, séances, conférences et assemblées sont l'occasion pour les représentants cantonaux de comparer les points de vue d'ici et d'ailleurs, de faire valoir notre point de vue et de participer activement aux décisions ayant une influence sur l'activité de notre profession.

Assemblée générale de la SSE

L'assemblée générale de la SSE a eu lieu à Berne le 25 juin 2004 au Kursaal. Ce fut l'occasion pour le Président Central, Werner Messmer, d'informer directement toutes les entreprises membres de la SSE sur les orientations politiques de la SSE et de commenter le volumineux rapport annuel.

Le Président a pu constater officiellement les effets de la restructuration de la SSE, qui boucle l'exercice comptable 2003 avec un bénéfice, contrairement aux années antérieures.

Assemblées des délégués

La Société Suisse des Entrepreneurs a convoqué 2 assemblées de délégués durant l'année 2004. L'assemblée de printemps s'est déroulée à Berne le 25 mai. Mis à part les affaires statutaires, les délégués ont accepté une résolution concernant le rejet catégorique du nouveau certificat de salaire tout en formulant la demande que le projet soit abandonné ou remanié intégralement afin qu'il s'avère utilisable pour les PME.

L'assemblée des délégués d'automne a eu lieu les 16 et 17 novembre à Davos. Comme de coutume, cette assemblée a connu un tractanda très chargé. Lors de cette séance, les délégués ont défini la politique et les activités de l'année à venir. Les thèmes suivants ont, entre autre, été abordés :

- Négociations salariales 2005
- CN05/06
- Réformes de la SSE
- Année de la sécurité 2005
- Présentation d'un projet d'échange de données (Extranet) entre les membres
- Rapport sur les interventions de la SSE concernant les filtres à particules et le programme d'allégement budgétaire de la Confédération

Réunions des Directeurs et Secrétaires techniques

Les Directeurs et les Secrétaires techniques / patronaux des sections se sont réunis à diverses reprises tout au long de l'année 2004. Les séances ont été conduites par le secrétariat romand de la SSE à Lausanne. Cette collaboration, au niveau de la Romandie, est nécessaire et indispensable si notre région veut défendre ses intérêts et ses points de vue au niveau national.

Les sujets cités ci-dessous, non exhaustifs, sont très variés et reflètent les problèmes actuels de la construction. :

- Contacts avec les médias - amélioration du processus
- Loi sur les cartels
- Libre circulation des personnes
- Année de la sécurité 2005 - activités en Suisse romande
- Formation professionnelle - promotion des métiers
- Hausse des prix de l'acier - recommandations
- Prix de vente des soumissions

Réunions des sections romandes

Les sections romandes se sont réunies à deux reprises durant l'année 2004. La première rencontre de l'année s'est déroulée le 7 mai au Château d'Aigle, l'organisation des débats étant pilotée par la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs. Les romands se sont préoccupés des problèmes suivants :

- Flambée des prix de l'acier de construction - information des mandataires et des Maîtres d'ouvrage
- Obligation d'équiper les engins de chantier de filtres à particules
- Concurrence des jardiniers paysagistes et des agriculteurs - rapport à la SSE
- Organisation de la « région Romandie »

La deuxième assemblée a eu lieu le 5 novembre aux Ponts-de-Martel, au cœur des montagnes neuchâteloises. Cette séance a fixée l'organisation définitive de la région Romandie, l'une des 7 régions nationales, conformément aux mesures de réorganisation dictées par la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE). On retiendra donc cette date comme la fondation d'une organisation romande structurée avec à l'appui des statuts, un organigramme et des objectifs.

Les délégués ont encore fixé la position des romands en vue de l'assemblée des délégués d'automne de la SSE et également traité des points suivants:

- CN 2006
- Révision de la loi sur les marchés publics

Activités spéciales



La Tour du Moron

(Photo JDW)

Le mercredi 28 janvier, avec le concours de la société SIKA Schweiz AG, un cours de formation sur l'utilisation des joints dans la construction a été donné à la halle des maçons à une quarantaine de participants, chefs d'équipes, contremaîtres, conducteurs de travaux et chefs d'entreprise. L'intérêt marqué pour une formation continue en fin de journée, ouverte au personnel des entreprises durant une période propice, a montré dans quelle direction notre association doit s'engager encore plus.

La Fédération a invité ses membres à l'inauguration de la tour du Moron ainsi que tous les apprentis qui ont participé à sa construction le 9 juillet. En présence de nombreuses personnalités et du Président de la Confédération, Joseph Deiss, les 25 participants ont pu admirer la réalisation imposante des jeunes romands qui, durant 5 ans, ont œuvré à sa construction.

Les 20 et 21 octobre, une vingtaine de participants ont suivi les cours de formation pour personnes de contact sécurité au travail (PERCO) dans les locaux de la Fédération à Givisiez. Un cours pour les membres alémaniques a également été donné à Givisiez le 10 novembre, réunissant 5 participants.

Jean-Daniel Wicht

SORTIE DES MEMBRES

C'est le jeudi 16 septembre qu'une trentaine de membres de notre association se sont retrouvés de bon matin au siège de notre Fédération pour une journée découverte dans le canton de Neuchâtel.

Après une petite heure de car, les entrepreneurs présents, après s'être équipés du casque offert gracieusement par l'entreprise Debrunner à Givisiez, ont pu visiter le chantier du viaduc de Chanélaz à Boudry, ouvrage important sur l'autoroute N5.

Dans ce secteur, l'autoroute franchit la zone industrielle nord-ouest de Cortailod dans une tranchée couverte constituée de deux tubes accolés d'une longueur d'environ 720 m construits à ciel ouvert. Puis, elle descend vers la plaine d'Areuse en empruntant le viaduc de Chanélaz (viaduc Nord 600 m, viaduc Sud 535 m, pente 2%) qui enjambe l'Areuse, la voie du littoral, le train urbain du Littoral neuchâtelois et la route cantonale actuelle, qui sera déplacée plus au nord-ouest. Les visiteurs ont pu apprécier la qualité et la précision des coffrages. Les concepteurs n'ont visiblement pas cherché l'économie des moyens financiers. En effet, chaque pile construite en V nécessite un coffrage aux dimensions spéciales. Malgré le fait que la hauteur de chaque pile est différente, les ingénieurs ont souhaité conserver une largeur égale au pied comme sous le tablier du pont ! Il faut reconnaître que l'esthétisme de l'ouvrage est particulièrement réussi, mais que de complications et de contraintes coûteuses pour atteindre cet objectif !

Après cette visite commentée par le responsable du chantier, Monsieur Christian Mathez de l'entreprise Bernasconi, les entrepreneurs se sont déplacés dans le Val de Travers au village du même nom. Avant de visiter les mines, ils ont pu déguster, en toute légalité, la fameuse fée verte, si longtemps bannie par les autorités fédérales, ainsi qu'un excellent jambon cuit dans l'asphalte.

La découverte des mines d'asphalte, sitôt le dîner terminé, sous la conduite d'un vieux mineur retraité bourré d'humour, fut particulièrement intéressante et riche en anecdotes de tout genre. Durant près de trois siècles (de 1712 à 1986) des hommes ont creusé les flancs du Val-de-Travers pour en extraire ce précieux matériau. L'exploration de cet impressionnant labyrinthe de galeries et la visite de l'exposition permanente retraçant la vie quotidienne des mineurs a permis aux visiteurs de se rendre compte de la rudesse du travail pour ces hommes.

Comme de coutume, la journée s'est poursuivie par une visite culturelle, la découverte du Prieuré Saint-Pierre à Môtiers-Neuchâtel, ses caves profondes et ses voûtes séculaires. C'est dans ce lieu historique que la maison Mauler met en bouteille un vin mousseux de qualité fabriqué selon une méthode traditionnelle. Après la dégustation de plusieurs crûs, il fut temps de reprendre le car afin de retourner en terre fribourgeoise pour partager finalement le repas du soir.



Viaduc de Chanélaz

(Photo JDW)

Jean-Daniel Wicht



ASSEMBLEES DE LA FEDERATION

Assemblée de printemps

Le jeudi 17 juin 2004, la Fédération organisait sa traditionnelle assemblée générale ordinaire à la salle communale d'Ursy. Malgré l'actualité sportive du jour, le match de football de l'Euro 2004 Suisse-Angleterre, c'est près de 80 personnes, membres et invités, qui ont répondu à l'invitation du Comité. Rapidement menée par Luc Pasquier, l'assemblée a accueilli 2 nouveaux membres, les entreprises Carlux Sàrl à Vuisternens-devant-Romont et Cotting Frères SA à Senèdes.

Les personnes présentes ont entendu le message de bienvenue du Syndic du lieu, Monsieur Philippe Conus. Ce dernier a présenté, en quelques mots, sa commune qui en est à ses premiers pas puisqu'elle est issue de la fusion, au 1er janvier 2001, des communes de Ursy, Bionnens, Mossel et Vauderens. 60 commerces offrent 500 postes de travail pour une population de 1600 habitants. L'évolution positive de Ursy n'est pas étrangère à l'installation en 1964 de Mifroma, seul centre de conditionnement et de stockage des fromages pour la Migros. L'évolution constante de la commune est nécessaire mais elle impose à ses autorités une vision d'avenir afin de cibler les investissements indispensables et garantir parallèlement la santé financière de la commune. Monsieur Conus a conclu son message en reconnaissant les difficultés rencontrées par les entrepreneurs suite à l'introduction de la loi sur les marchés publics mais surtout par la concurrence et la faiblesse de la conjoncture. Il est confiant en l'avenir et est convaincu que la reprise arrivera bien une fois.

Jean-Claude Cornu, Préfet de la Glâne, s'est fait un plaisir de présenter les atouts et les réalisations de son district. Il a salué les membres de la Fédération au nom de l'autorité cantonale et a souhaité la bienvenue à tous dans son district. Il s'est réjoui de voir le nombre d'entreprises glânoises membres de la FFE. Il a encore relevé la santé et le dynamisme de son district, dont les investissements ont été importants, ces dernières années.

Après avoir réglé la partie statutaire, Luc Pasquier a confirmé la signature, le même jour, d'un contrat collectif perte de gain maladie en exclusivité pour les membres de la Fédération avec le Groupe Mutuel. A l'issue de l'assemblée, la société de courtage en assurance IES a présenté les atouts et les défis de ce contrat qui entre en vigueur le 1er janvier 2005. La solidarité des membres, complétée d'une rigueur dans le suivi des cas de maladie, devrait permettre, à moyen terme, d'abaisser durablement les coûts de l'assurance perte de gain.

Durant l'apéritif, les membres intéressés, ont pu suivre l'actualité sportive du jour sur grand écran dans la salle communale d'Ursy. Suite au coup de sifflet final, qui coïncidait avec la fin de l'apéritif, les invités et les membres ont partagé le repas au café-restaurant du Reposoir.

Assemblée d'automne

L'assemblée extraordinaire d'automne de la Fédération s'est déroulée le 9 décembre à Garmiswil. Une septantaine de personnes ont suivi les débats.

Présentés par le Comité, l'assemblée a accueilli, à l'unanimité, deux nouveaux membres, l'entreprise Etter Pavage Plästerungen à Corminboeuf et l'entreprise de maçonnerie Pascal Frossard à Romanens.

Dans la partie informative, le Manager a entretenu les membres de la FFE sur l'année de la sécurité (2005) décrétée par la Société Suisse des Entrepreneurs.

Sous ce point de l'ordre du jour, les membres ont également eu l'occasion de faire mieux connaissance avec l'office régional de placement (ORP) du canton de Fribourg. Son chef, Daniel Buchs, est venu, accompagné du responsable de la construction, Bruno Grandjean, expliquer les différentes mesures et prestations de services offertes par les ORP.

Jean-Daniel Wicht

RENCONTRES AVEC LES AUTORITES

Réunions avec les autorités cantonales

Le Bureau de la FFE a rencontré à deux reprises le Conseiller d'Etat Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC), durant l'année 2004. Le 13 mai, il recevait le Conseiller d'Etat Claude Lässer pour une dernière entrevue en temps que Directeur de la DAEC. L'assouplissement de la directive « Air-chantier » concernant les filtres à particules, le marché de l'acier et les enjeux des accords bilatéraux pour le canton de Fribourg furent les principaux objets traités.

Le 2 novembre, le Bureau a eu le privilège de recevoir le nouveau Conseiller d'Etat Directeur de la DAEC, Monsieur Beat Vonlanthen. Ce fut l'occasion de lui présenter l'importante activité déployée tant par le secrétariat de l'association que par le secteur de la formation professionnelle. Par ses nombreuses questions, Monsieur Beat Vonlanthen a immédiatement montré son très grand intérêt pour le milieu de la construction du canton de Fribourg.

Ont encore été abordés des sujets comme les marchés publics, notamment le partenariat exemplaire existant avec les services de l'Etat, l'engagement fribourgeois dans la lutte contre le travail au noir. Comme de coutume, le Conseiller d'Etat a présenté le programme des constructions de l'Etat de Fribourg pour l'année à venir. Luc Pasquier a profité de cette rencontre pour rappeler qu'il était dangereux de renoncer à l'entretien des routes et des bâtiments, propriétés de l'Etat, en raison d'économies budgétaires. Le défaut d'entretien aura malheureusement des conséquences graves dans un avenir proche.

SITE INTERNET DE LA FFE

Nous invitons nos membres à visiter régulièrement notre site Internet. Tenu à jour, il permet de télécharger des documents utiles, des formulaires et de trouver de nombreuses informations et adresses intéressantes.

Vous trouvez sous la rubrique « Informations-personnel » divers documents à télécharger, les horaires de travail annuels, la liste des jours fériés et des salaires de base.



www.ffe-fbv.ch

Jean-Daniel Wicht



MUTATIONS DES MEMBRES

Admissions

Nous avons enregistré en 2004 l'adhésion de deux entreprises :

- **Etter Pavage Plästerungen, à Corminboeuf, dirigée par M. Edgar Etter**
- **Pascal Frossard, dirigée par M. Pascal Frossard**

Démissions

Nous avons enregistré la démission de trois entreprises au 31 décembre 2004 :

- **Gremaud Paul & Fils SA, cession d'activité**
- **Jungo Jean-Bernard SA, cession d'activité**
- **Riedo - Etter AG, cession d'activité**

Membres décédés en 2004

La Fédération se plait à relever qu'elle ne doit déplorer aucun décès parmi ses membres durant l'année 2004.



COMMISSIONS - REPRESENTATIONS

Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs

Bureau FFE

Pasquier Luc, *Président*
Brodard Nicolas, *Vice-Président*
Davet Jacques

Papaux Patrick
Zosso Hugo

Comité FFE

Pasquier Luc, *Président*
Brodard Nicolas, *Vice-Président*
Berchier François
Butty Claude
Chappuis Laurent
Davet Jacques
Emonet Frédéric
Gross Frédéric
Meyer Manfred

Papaux Patrick
Raemy Franz
Rappo Urs
Ropraz Bernard
Rüfenacht Martine
Surchat Georges
Tomasini Jean-Marc
Zampa Michel
Zosso Hugo

Commissions Paritaires

Commission Professionnelle Paritaire (CPP)

Brodard Nicolas
Coquoz Gilbert
Meyer Manfred
Tomasini Jean-Marc

Davet Jacques (S)
Chappuis Laurent (S)
Gross Frédéric (S)

Tribunal Arbitral

Doutaz Pascal
Rappo Urs

Rüfenacht Martine
Zampa Michel

Bureau de la Commission Fribourgeoise du Parifonds-Construction (CFP)

Davet Jacques
Pasquier Luc

Rüfenacht Martine

Commission du Fribourgeoise du Parifonds-Construction (CFP)

Davet Jacques

Pasquier Luc
Rüfenacht Martine

Délégués à l'assemblée de l'Entente paritaire

Brodard Nicolas
Coquoz Gilbert
Davet Jacques
Meyer Manfred

Pasquier Luc
Rüfenacht Martine
Tomasini Jean-Marc



Formation professionnelle

Commission de la formation professionnelle

Papaux Patrick, <i>Président</i>	Mivroz Raymond
Maradan Claude, <i>Vice-Président</i>	Surchat Georges
Aebischer Pascal	Philipona Kuno

Maçons / constructeurs de routes / Art. 41

Papaux Patrick, <i>Président</i>	Philipona Kuno
Maradan Claude	Zampa Michel
Mivroz Raymond	

Chefs d'équipe

Mivroz Raymond, <i>Président</i>	Philipona Kuno
Brodard Frédéric	Surchat Georges
Peiry Philippe	

Examens chefs d'équipe

Leu Daniel	Peiry Philippe
Mivroz Raymond	Philipona Kuno
Modoux Louis	Schouwey Jean-Luc
Oberson Charles-Henri	

Machinistes / grutiers / mécaniciens / chauffeurs

Surchat Georges, <i>Président</i>	Modoux Louis
Brodard Frédéric	Philipona Kuno
Jungo Jean-Pierre	

Examens grutiers / machinistes

Surchat Georges, <i>Président</i>	Currat Antoine
Angéloz Armand	Jungo Jean-Pierre
Berchier François	Philipona Kuno

Commission d'apprentissage du métier de maçon

Maradan Claude, <i>Président</i>	Ottet Michel
Meyer Manfred, <i>Vice - Président</i>	Pasquier Serge
Andrey Hilaire	Philipona Kuno
Emonet Frédéric	Piller Hans-Peter
Gurtner Michel	Raemy Franz
Modoux Louis	Rappo Renaldo
Mösle Jürg	Schouwey Jean-Luc

Commissions techniques

Commission technique

Pasquier Luc, <i>Président</i>	Rüfenacht Martine
Davet Jacques	Schouwey René
Papaux Patrick	Wicht Jean-Daniel



Sécurité / Environnement

Rappo Urs

Wicht Jean-Daniel

Délégations cantonales

Management qualité, groupe de travail

Brodard Nicolas
Giroud Roger

Wicht Jean-Daniel

Commission ETC (Ecole technique de la construction)

Pasquier Luc

Urs Rappo

Société fribourgeoise des améliorations foncières

Pasquier Luc

Commission paritaire des contremaîtres

Meyer Manfred
Ropraz Bernard

Surchat Georges

Commission pour l'attribution de la main d'oeuvre étrangère (CAMO)

Wicht Jean-Daniel

Union Patronale

Rüfenacht Martine

Chambre Patronale

Pasquier Luc

Commission Travail au noir

René Schouwey, *Secrétaire*
Wicht Jean-Daniel

Pasquier Luc

Conférence Cantonale de la Construction (CCC)

Wicht Jean-Daniel, *Secrétaire*
Brodard Nicolas

Rüfenacht Martine

CCC – Gestion des Déchets (CCC – GD)

Rüfenacht Martine (S)

Commission accords bilatéraux

Schouwey René



Délégations nationales

Assemblées des délégués SSE

Brodard Nicolas
Meyer Manfred

Chappuis Laurent (S)
Surchat George (S)

Refas / Resat

Wicht Jean-Daniel

Caisse compensation militaire (CCM – SSE)

Antonietti Kurt

Commission SIA 118

Schouwey Jean-Luc

Marché intérieur

Pasquier Luc

Wicht Jean-Daniel

Commission I formation des maçons

Maradan Claude

Surveillance école de Sursee

Schorderet Edgar

Commission centrale examens machinistes

Largo Jean-Pierre, Président

Commission I examens machinistes

Surchat Georges

Philipona Kuno

Commission centrale examens entrepreneurs

Bula André

Commission I examens des entrepreneurs

Doutaz Pascal
Bula André

Schorderet Edgar

Examens I des contremaîtres

Bula André



Comité central ASTP

Schouwey Jean-Luc

Parifonds-Construction – Fond social paritaire

Buchmann Joseph

Commission romande de la FP(S)

Papaux Patrick

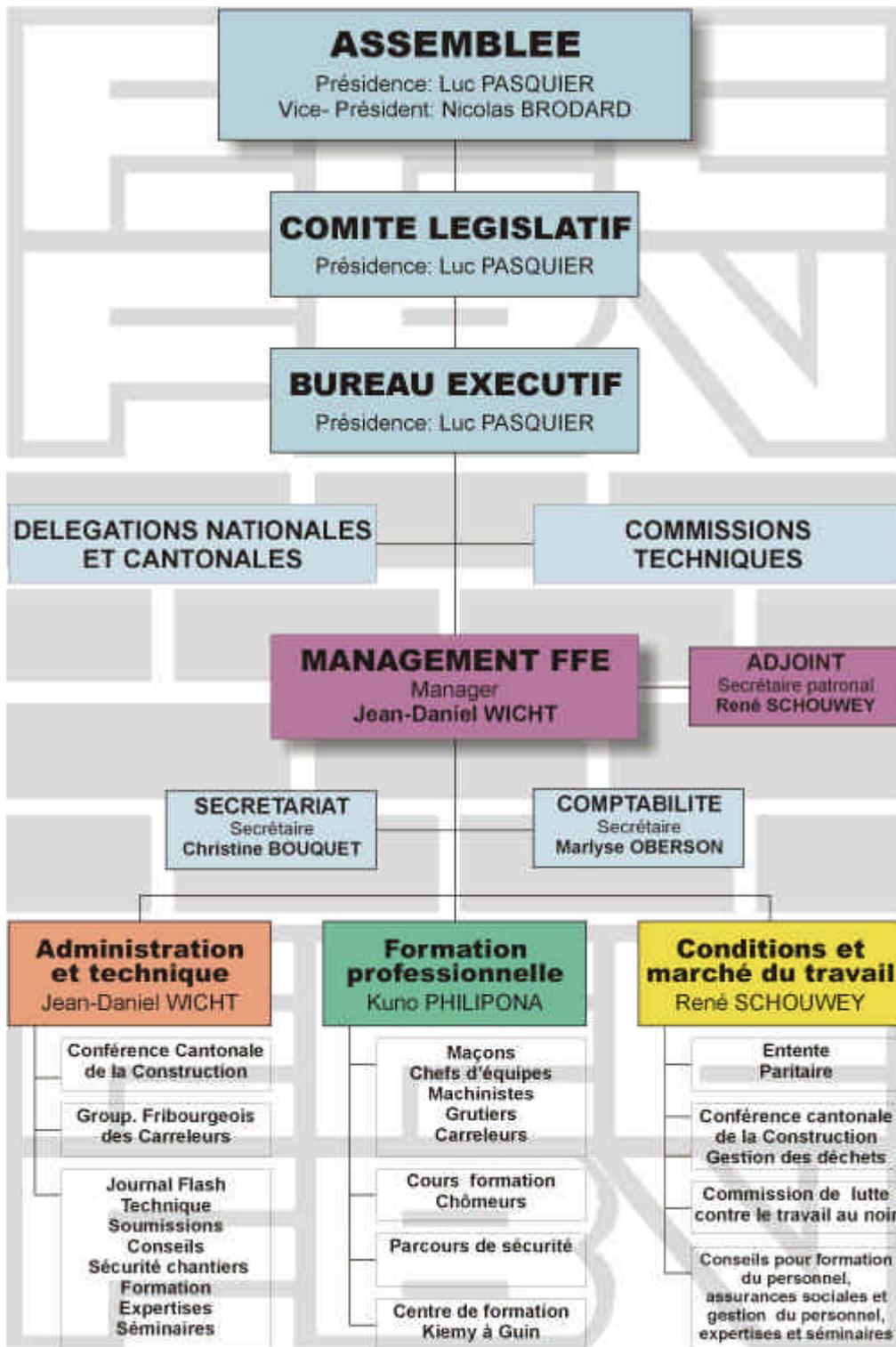
Philipona Kuno

Commission garante de la qualité (CGQ)

Schorderet Edgar



ORGANIGRAMME FEDERATION



Givisiez, le 21 octobre 2004



FORMATION PROFESSIONNELLE

Cours d'introduction pour les futurs maçons

Bien que certains cours de formation continue, tels que ceux de grutiers et de machinistes, occupent une part importante de l'enseignement dispensé par l'équipe de la formation professionnelle, l'instruction prodiguée aux apprentis maçons reste l'activité principale. Pour preuve les effectifs d'apprentis ci-après :

- 42 en première année
- 43 en deuxième année
- 36 en troisième année

Dans les rapports de ces dernières années, nous vous avons parlé régulièrement de la Tour du Moron. Sa construction s'est achevée au début de l'année. Son inauguration a eu lieu sur les hauts de Mallerrey, le 9 juillet 2004. Un parterre impressionnant d'invités, près de mille, avait répondu à l'invitation. Parmi eux, on relevait notamment la présence de Mario Botta, l'architecte qui a dessiné ce magnifique ouvrage, le Conseiller fédéral Joseph Deiss, de nombreux conseillers d'Etat dont Michel Pittet pour le canton de Fribourg. A noter que tous les apprentis qui ont œuvré à la construction de cette tour étaient invités. Ceux-ci se souviendront sans doute à jamais des moments exceptionnels passés à cet endroit.

Les connaissances de base de la profession, la découverte de certains travaux ou techniques particulières sont les objectifs des cours d'introduction dispensés par notre association. Ceux-ci sont donnés à la halle des maçons mais aussi occasionnellement à notre centre de formation de Kiemy.

Les cours d'introduction ont des durées différentes en fonction de l'année scolaire :

- 8 semaines pour la 1^{ère} année
- 6 semaines pour la 2^{ème} année
- 4 semaines pour la 3^{ème} année

Chaque année de formation, comportant deux classes, implique une occupation quasi constante de la halle des maçons par les apprentis.

Une note positive encore pour cette profession qui voit ses effectifs augmenter régulièrement ces dernières années.

Cours d'introduction pour les futurs carreleurs

Les techniques de base de la pose du carrelage sont enseignées lors de ces cours d'introduction.

Quelques modifications ont été apportées à la durée des cours d'introduction qui se présente maintenant comme suit :

- 8 semaines pour la 1^{ère} année
- 4 semaines pour la 2^{ème} année
- 4 semaines pour la 3^{ème} année

Le nombre d'apprentis carreleurs en formation est, comme au cours de ces dernières années, en augmentation. La répartition de ceux-ci sur les trois ans est la suivante :

- 13 en première année
- 11 en deuxième année
- 7 en troisième année

A noter la difficulté pour les entreprises de carrelage de trouver des apprentis de qualités et surtout motivés !



Foire de Fribourg

Comme tous les deux ans, notre association, par le biais d'un stand dans le cadre du Village des métiers, était présente cette année à la foire de Fribourg qui s'est déroulée du 29.09.2004 au 10.10.2004.

L'objectif de notre participation est de présenter toutes les facettes des métiers du secteur principal de la construction ainsi que la profession de carreleur. L'intérêt du public et des 2'500 élèves des cycles d'orientation du canton venus découvrir nos métiers, nous motivent à renouveler régulièrement cette expérience.

Les membres de la FFE ont été invités en fin d'après midi, le 6 octobre, à visiter notre stand. Un apéritif fut organisé pour l'occasion, agrémenté par quelques productions du chœur Turnerchörli du TSV Düringen. L'Entente Paritaire Fribourgeoise du secteur principal de la construction a parallèlement, pour la troisième fois, récompensé les meilleures moyennes pratiques des professions soumises au Parifonds suisse. M. Théo Geiser, de la halle des maçons de Moutier, a profité de cet événement pour remettre un prix récompensant l'excellent travail des apprentis fribourgeois lors de la construction de la Tour du Moron.

Présents lors d'une telle manifestation, nous pouvons donner une vision différente du secteur principal de la construction que celle décrite parfois par les journaux ! C'est peut-être en partie grâce à cela que l'effectif des apprentis dans nos professions est en augmentation.

Cours pour machinistes et grutiers

Depuis plus de 20 ans, la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs propose des cours de formation continue pour machinistes. Les délais d'exécution ainsi que la rationalisation ont amené à mécaniser fortement chaque processus de travail. La conduite de ces engins exige un sens aigu des responsabilités, de très bonnes connaissances des consignes de sécurité ainsi que la maîtrise de l'entretien de ces machines.

En tout, 70 participants ont suivi ces cours au centre de formation de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs « Kiemy » à Guin.

La formation ainsi que les examens correspondent aux règlements de la Société Suisse des Entrepreneurs. En plus, pour les grutiers, il existe, depuis le 1er janvier 2000, une ordonnance qui oblige tout conducteur à posséder un permis.

C'est le 14 mai 2004, que les 59 nouveaux machinistes sur divers types d'engins de chantier ont reçu leur diplôme de Madame la Conseillère d'Etat Ruth Lüthi et de Monsieur Jean-Pierre Largo, Président de la Commission centrale des examens de machinistes.

En automne 2004, de nouvelles sessions, pour les cours de bases pour les machinistes et les grutiers, ont été organisées. 80 élèves ont suivi ces cours.

Cours pour chefs d'équipe

C'est également le 14 mai 2004, lors de la cérémonie de remise des certificats des machinistes, que 18 nouveaux chefs d'équipes ont reçu leur diplôme.

Cette classe de 19 élèves (l'un d'entre eux a échoué lors des examens finaux) est la première qui a suivi les cours en deux cours blocs de 6 semaines. C'est aussi la première volée dont la formation était régie par le nouveau règlement romand pour la formation des chefs d'équipes. Celui-ci n'apporte pas de révolution fondamentale pour cette formation dispensée depuis fort longtemps dans notre canton, un document, fixant un cadre très précis et de nombreuses exigences, existait déjà. Cependant, ce nouveau règlement amène quelques nouveautés intéressantes, notamment l'obligation pour les élèves de rédiger un rapport de formation durant leur période de stage.



Parcours de sécurité

200 personnes ont effectué le parcours en 2004. Sollicités par un membre, nous avons exceptionnellement donné, durant deux jours consécutifs, la formation sécurité aux travailleurs.

Il est utile de relever, vu le nombre important de machinistes grutiers à former en 2004, que le parcours de sécurité n'était pas au programme. Nous nous sommes contentés de satisfaire cette demande particulière. Cependant, le succès du parcours de sécurité n'est plus à démontrer car plus de 1500 personnes l'ont déjà suivi depuis sa création.

Cours VAM

Ces cours, destinés à la formation de demandeurs d'emploi, sont organisés par notre Fédération à la demande et sur mandat du VAM (Verein für aktive Maßnahmen) à Flamatt. Deux sessions du cours, suivies par 20 personnes, ont été organisées en 2004.

René Schouwey



SECRETARIATS GERES PAR LA FFE

Conférence Cantonale de la Construction (CCC)

Le Président de la FFE, Luc Pasquier, a présidé en 2004 les destinées de la Conférence Cantonale de la Construction. L'assemblée générale du 7 octobre aurait dû désigner son successeur parmi les mandataires. Ceux-ci, en complète restructuration, ont souhaité un délai supplémentaire pour désigner leur candidat. C'est la raison pour laquelle le Président en exercice a accepté de prolonger son mandat jusqu'au 31.12.2004 date à laquelle le témoin a été passé à Guy Chardonnens, ingénieur, pour une durée de deux ans.

Le comité s'est réuni à 4 reprises durant l'année. Il a traité les thèmes suivants :

- Prix de vente des soumissions, comment agir pour éliminer les prix prohibitifs ?
- Comment renseigner les personnes qui ont un projet de construction afin qu'elle entreprennent les bonnes démarches et qu'elles fassent les bonnes comparaisons ?
- Quels moyens pour limiter l'inflation du volume des conditions générales dans les soumissions ?

Parallèlement aux activités du comité, le secrétariat a réagi à plusieurs reprises dans des marchés publics et privés où les conditions générales et particulières ne respectaient pas certaines obligations légales. La CCC est aussi intervenue auprès des communes fribourgeoises et des services de l'Etat pour rappeler qu'il existe des vacances et des fériés officiels dans la construction et qu'il n'est pas correct d'organiser, dans ces périodes, des entrées de soumissions.

L'assemblée annuelle statutaire s'est déroulée à Romont en présence du Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen qui a fait le bilan de ses premiers 100 jours à la tête de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Il a présenté les grands axes de sa politique et sa vision concernant les grands projets fribourgeois, notamment le pont de la Poya.

Le Préfet de la Glâne, Jean-Claude Cornu, a présenté son district, comme de coutume, avec un extraordinaire enthousiasme.

A l'issue de la partie officielle, les membres ont visité le musée du vitrail et ont partagé un copieux apéritif dans une splendide cave du Château de Romont.

Groupement Fribourgeois des Carreleurs (GFC)

Le comité du GFC s'est réuni à cinq reprises sous la conduite de Walter Sassi, Président, pour traiter les affaires courantes de l'année 2004.

Le comité s'est penché sur les thèmes suivants :

- Statuts de l'association suisse des maîtres carreleurs et financement de l'association faïtière
- Coûts des cours d'introduction des apprentis carreleurs
- Projet de convention collective dans le secteur du carrelage
- Formation professionnelle

L'assemblée annuelle s'est déroulée le 8 juillet à Sugiez et a réuni 12 membres sur les 25 que compte l'association. Le Président a tiré un bilan satisfaisant de l'année écoulée. Quand au Président de la formation professionnelle, Pascal Aebischer, il s'est lancé dans un discours fleuve de quarante cinq minutes, digne du meilleur chef d'Etat. Il a fait part de son inquiétude par rapport à la faiblesse de la relève. Ce constat a conduit l'association à augmenter de 4 semaines la durée des cours d'introduction de 1^{ère} année des apprentis carreleurs.

A l'issue des débats, les membres ont poursuivi avec ferveur, les discussions autour d'un excellent repas au restaurant de l'Ours à Sugiez.

Jean-Daniel Wicht



Contrôle des déchets de chantier (CCC-GD)

Trois séances, présidées par Aloïs Page architecte à Romont, ont permis à la commission de gestion des déchets de chantiers d'assumer les tâches qui lui sont dévolues.

Pour mémoire, le rôle premier de cette commission, qui dépend de la CCC, est la vérification du travail effectué par les inspecteurs et le secrétariat, dans le cadre du contrôle de l'élimination des déchets de chantier.

L'une des autres missions de la commission, est l'information. Au mois de mars 2004, un séminaire, réparti sur trois sessions dont une en allemand, a été organisé à l'Aula de l'usine d'incinération de SAIDEF à Hauterive. Ce fut un très grand succès puisqu'au total on a compté plus de 170 participants. Cette formation avait pour but de sensibiliser les constructeurs à une saine gestion des déchets. Celle-ci ne peut être atteinte que si les responsabilités et les rôles de chacun sont définis. Une gestion des déchets de chantiers, réalisée par des gens de terrain bien informés permet d'économiser de l'argent et de garantir la légalité des pratiques. Le contrôle d'une élimination correcte des déchets doit être le souci permanent de chacun d'entre nous. Le public cible visé était les chefs d'équipes, les contremaîtres, les chefs de chantiers des entreprises du gros et du second œuvre ainsi que les collaborateurs et chefs de chantiers des bureaux d'architectes et d'ingénieurs.

Les thèmes de cette conférence étaient les suivants :

- généralités sur les déchets
- principes de base
- collaboration service de l'environnement et CCC-GD
- gestion des déchets sur les chantiers
- responsabilités, que doit-on faire ou ne pas faire
- la gestion des déchets hors du chantier, traitement subi par les déchets après leur évacuation
- rôles des contremaîtres et chefs de chantiers, organisation de la gestion des déchets, contrôles.

Les débats et les questions soulevés ont démontré tout l'intérêt de ces séances d'information.

Dans la deuxième partie de l'année, la commission s'est attachée à préparer deux événements pour marquer ses dix ans d'existence. Le premier d'entre eux fut une présentation de la commission lors de l'assemblée générale de la Conférence Cantonale de la Construction et le deuxième fut une conférence de presse. Lors de celle-ci, de nombreuses statistiques sur l'évolution du traitement des déchets de chantiers, au cours des dix dernières années, ont été présentées et commentées aux journalistes en présence du Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen qui soutenait l'événement.

Entente paritaire fribourgeoise du secteur principal de la construction (EPF)

Pour mémoire, l'Entente paritaire fribourgeoise n'est pas un nouveau secrétariat géré par la FFE, mais le nom de l'institution qui, depuis le 1^{er} janvier 2004, chapeaute l'ensemble des activités paritaires dont l'Assemblée constitutive eu lieu le 14 novembre 2003.

L'EPF, hormis la gestion financière de ses organes d'exécution n'a pas d'activité propre au cours de l'année. C'est lors de son assemblée annuelle, qu'elle exécute les tâches qui lui sont dévolues par les statuts.

Sa première assemblée, après la constitution, a eu lieu le vendredi 1^{er} octobre 2004 au restaurant de la Gérine à Marly, présidée par Luc Pasquier. Son ordre du jour comportait un certain nombre de tâches qui lui avait été transmises par les institutions paritaires dissoutes au 31 décembre 2003. Il s'agissait notamment de l'approbation des procès verbaux des assemblées de dissolution, des rapports annuels, des comptes et des rapports de révision de l'année 2003. Elle a du également fixer les cotisations pour l'année 2004 et entériner le budget pour l'année suivante.



Les derniers comptes de l'ancienne organisation ne présentaient pas de points particuliers à signaler excepté l'augmentation de la participation à la commission tripartite de surveillance du travail au noir (CTN) qui est passé de 12'500 francs à 26'700 francs, soit une augmentation de 14'200 francs. D'autre part, un montant de 25'000 francs, pour suppléer à la non participation du PARIFONDS SUISSE (promesse d'entrer en matière non tenue) aux frais de fonctionnement de la CTN, a été porté en compte. Ceci explique en partie la diminution de la marge d'autofinancement.

Le total des charges et des produits est de 145'123.70 francs dont 120'844.10 à charge du FONDS D'APPLICATION DU FRIBOURGFONDS-CONSTRUCTION. Il faut relever que pour 2004 le détail de ces comptes sera intégré dans ceux de l'Entente Paritaire Fribourgeoise du secteur principal de la construction dans la rubrique FONDS D'APPLICATION.

Concernant les comptes 2003 du FRIBOURGFOND-CONSTRUCTION on relève qu'en 2003 le bénéfice global des trois fonds s'élevait à 101'251.80 francs. Ce résultat correspond à notre attente et permet de poursuivre la réduction de la dette. Celle-ci est maintenant à 310'361.50 francs.

A l'heure où ces lignes sont rédigées les comptes de l'année 2004 ne sont pas encore bouclés, mais on entrevoit un bénéfice dans la moyenne de ces dernières années.

Grâce aux rapports cordiaux, au respect et à la confiance mutuelle, les membres de l'Entente et de ses organes ont pu accomplir un travail remarquable dans l'application des dispositions de la Convention nationale du secteur principal de la construction

Commission professionnelle paritaire (CPP)

Sous la présidence de Me Richard Weaber, les 8 membres de cette commission ont eu un travail important pour gérer tous les dossiers qui lui ont été soumis.

6 réunions de la commission, ont permis à celle-ci de surveiller l'application des dispositions contractuelles de la Convention nationale pour le secteur principal de la construction et de la CCT locale, ainsi que d'arbitrer les litiges qui en découlent.

Les principaux dossiers traités sont les suivants :

- les rapports remis par les inspecteurs de la commission du travail au noir
- les rapports suite aux contrôles des salaires dans les entreprises
- les horaires annuels
- les recours sur décision de la CPP
- l'organisation et le fonctionnement de la commission
- diverses demandes

De nouvelles tâches sont venues s'ajouter aux autres, déjà bien nombreuses en rapport des moyens financiers et humains. Des contrôles d'assujettissement à la CN sur mandat de la FAR ont du être réalisés. Dans la deuxième partie de l'année 2004, la mise en vigueur des mesures d'accompagnement sur la libre circulation des personnes ont provoqué, elles aussi, des contrôles supplémentaires.

Organisation et fonctionnement → Selon la méthode de travail définie en 2003, la délégation de la commission a examiné la plupart des rapports de contrôles des inspecteurs, les recours ainsi que les différents dossiers avant qu'ils ne soient traités en commission. Cette délégation a préparé des propositions de décisions à l'attention de la commission qui a ainsi pu statuer en toute connaissance de cause. Les procédures de travail élaborées, notamment sur le suivi des dossiers, ont permis tant à la commission qu'au secrétariat de travailler plus efficacement.

Statistiques → Pour la première fois en 2004, la CPP a élaboré une statistique des amendes prononcées l'année précédente. En 2003, elle a infligé 56 amendes pour un montant de 96'900 francs. 6 d'entre elles, représentant un montant de 12'200 francs, ne pourront pas être encaissées, car les entreprises concernées sont en faillite. 3 sanctions, pour un montant de 2'500 francs, ont été annulées par la commission suite à des réclamations fondées. 4 dossiers, dont la somme des amendes s'élève à 1'500 francs, sont sous le coup d'une réclamation à la commission et doivent encore être traités par celle-ci. 21'700 francs sont en procédures de



recouvrement pour 3 contrevenants. 3 dossiers, représentant un montant d'amendes de 33'700 francs, sont actuellement au Tribunal arbitral ou devant un Tribunal civil. L'amende la plus élevée prononcée par la commission s'élève à 30'000 francs.

15 décisions de contrôles des salaires dans les entreprises ont été prises et transmises aux concernés.

16 ouvriers ont reçu des amendes pour concurrence déloyale à leur employeur.

20% des dossiers traités, par la commission, ne concerne pas des entreprises mais des personnes morales effectuant des travaux de construction pour des tiers.

Commission du FRIBOURGFONDS

Cette commission dirigée par le Président de l'Entente paritaire fribourgeoise du secteur principal de la construction, Luc Pasquier, a siégé à trois reprises pour régler les affaires courantes, étudier de nouveaux projets ainsi que pour préparer l'assemblée annuelle de l'Entente.

Pour mémoire, cette commission gère les fonds paritaires qui sont aux nombres de trois. Il s'agit du Fonds d'application, du Fonds de formation et du FRIBOURGFONDS-CONSTRUCTION.

Les deux premiers sont alimentés par des versements du Parifonds suisse et leur utilisation est régie par un règlement établi par la même institution. Le troisième est géré selon ses propres statuts.

Lors de ses différentes séances, le Bureau a prononcé des décisions relatives à l'utilisation des fonds de cette institution. Parmi celles-ci, on relève notamment :

- octroi de participations financières pour l'écolage à différentes personnes ayant suivi l'école de contremaîtres ou de conducteurs de travaux.
- financement des caisses à outils et des souliers de sécurité pour les apprentis maçons et carreleurs.
- attribution de diverses prestations à des personnes en formation.

Lors de la Foire de Fribourg de 2004, elle a récompensé les apprentis qui avaient obtenus les trois meilleures moyennes du travail pratique dans les 2 catégories définies par le règlement.

Cette commission a édité pour l'ultime fois, de manière indépendante, un rapport annuel dans lequel ses activités sont décrites dans le détail. Sur demande, la commission transmet volontiers une copie de ce rapport aux membres de la FFE.

Commission tripartite de surveillance du travail au noir (CTN)

Organisation → Les structures mises en place en 2001, améliorées par l'engagement d'un deuxième inspecteur à 100% au lieu de 40% à la fin 2002, sont adéquates.

Activités de la commission, du Bureau et du secrétariat → Trois séances ont été nécessaires à la commission pour exécuter les tâches qui lui incombent. Pour la première fois, le budget que la commission avait adopté au début de l'année 2004, a passé sans encombre la procédure budgétaire de l'Etat. Si tout se passe comme prévu, l'excédent de recettes planifié devrait permettre de réduire une part non négligeable de la dette accumulée au cours des années 2002 et 2003. On note que la participation des partenaires sociaux a pu être relevée par un nouvel adhérent, la commission paritaire des métiers de la ventilation du chauffage et du sanitaire. Une bonne nouvelle ne venant jamais seule, la commission a pu approuver des comptes bénéficiaires pour l'année 2004. A cette occasion, elle a renouvelé sa confiance à FIDUSAR SA, à Fribourg, comme réviseur des comptes. Bien que l'équilibre financier ait été atteint en 2004, le souci d'augmenter les recettes est permanent. Presque à chaque séance, des pistes sont explorées. Pour répondre à la demande de l'Etat, la commission a délégué à son Bureau la tâche d'entreprendre des démarches auprès d'autres secteurs tels que l'hôtellerie et l'agriculture afin de les motiver à rejoindre notre organisation. L'activité des inspecteurs ainsi que le résultat des contrôles ont fait l'objet de plusieurs comptes



rendus au cours de l'année. Suite à la mise en vigueur de l'ordonnance permettant de facturer des émoluments, la commission a approuvé un règlement sur la tarification des émoluments.

Le rapport annuel a fait l'objet d'un communiqué de presse repris par de nombreux journaux.

Pour liquider les affaires courantes, le Bureau s'est réuni à cinq reprises. Le traitement des rapports ainsi que la fixation des émoluments ont occupé un peu plus de la moitié du temps des séances.

Dans le but d'étendre l'Arrêté cantonal instituant des mesures de lutte contre le travail illicite (AMTIC) le Bureau a rencontré dans un premier temps, les dirigeants des secteurs de l'agriculture et de l'hôtellerie. Dans un deuxième temps, une présentation de la commission aux comités directeurs de ces secteurs a été organisée par le secrétaire.

Pour le secrétariat, l'introduction des émoluments a provoqué du travail supplémentaire, non pas pour l'élaboration et la transmission des décisions y relatives, mais par le nombre important de réclamations déposées auxquelles il faut répondre.

Activité des inspecteurs → Les inspecteurs ont effectué environ 1000 visites sur les chantiers en 2004. Cela correspond parfaitement à la moyenne obtenue depuis le début de l'activité de contrôle commencée en 2001. Le nombre de rapports ainsi que les dénonciations au juge d'instruction sont plus ou moins similaires aux chiffres de l'année 2003. Ceux-ci ont engendré près de 400 transmissions de rapports aux différentes instances concernées. Les infractions soupçonnées ont été de toutes natures, non-respect des conventions collectives (salaires de base, travail en dehors de l'horaire normal sans autorisation), violations de diverses législations telles que celles sur le séjour des étrangers, les assurances sociales et sur les impôts.

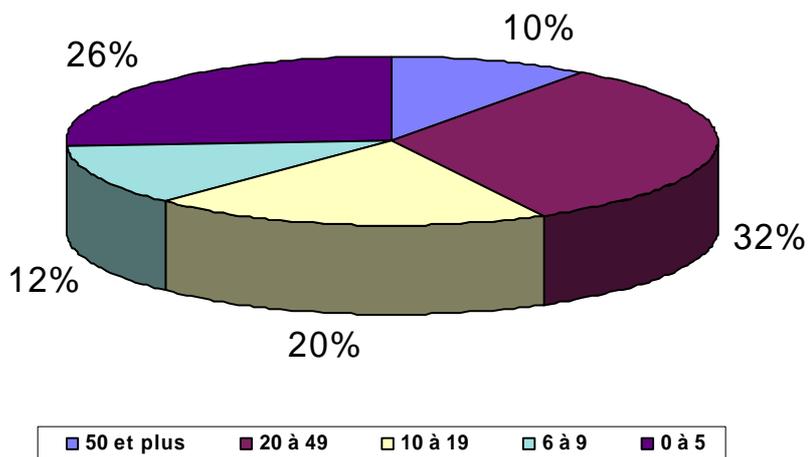
Résultats → Comme chaque année, les statistiques détaillées sont publiées dans le rapport de la commission qui paraît au début juillet. Celui-ci peut être obtenu sur simple demande au secrétariat de la FFE.

René Schouwey

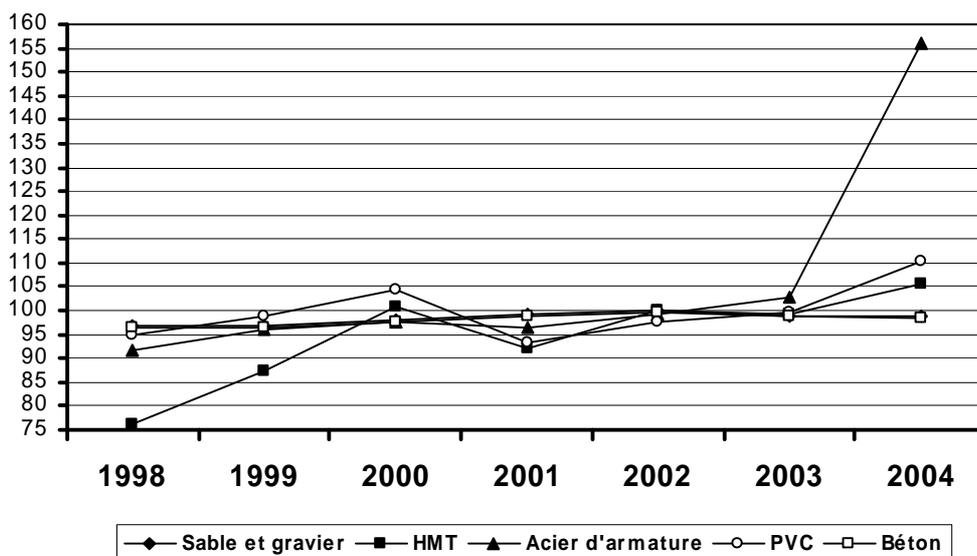


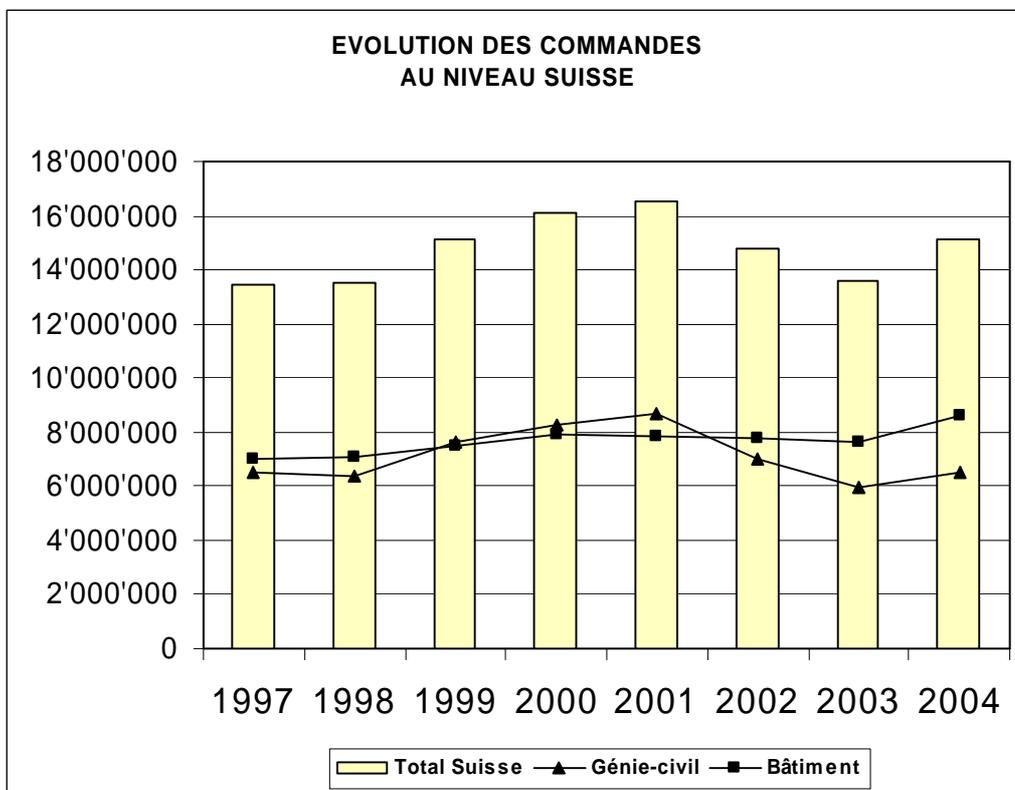
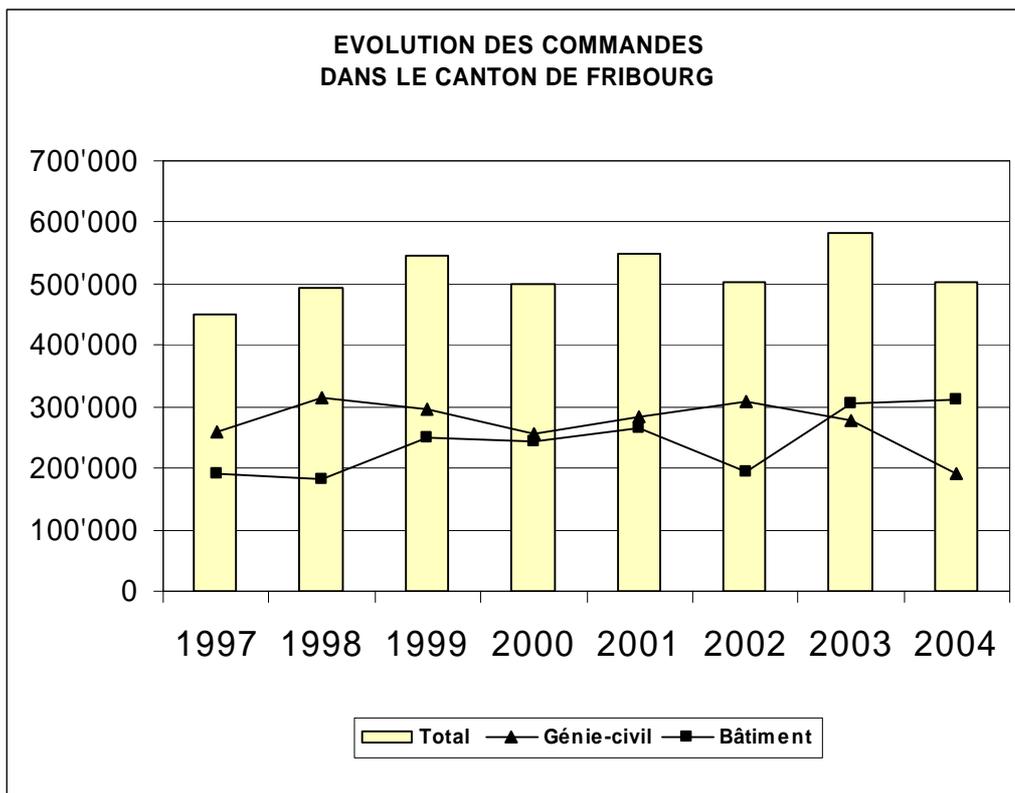
STATISTIQUES / STATISTIKEN

REPARTITION DES MEMBRES SELON LA TAILLE DE LEURS ENTREPRISES EN 2003



VARIATION DES PRIX DANS LA CONSTRUCTION
indice 100 = 2003





RAPPORT DU MANAGER

L'année 2004 est à marquer d'une pierre blanche dans la vie de notre association. Une nouvelle étape a été franchie suite à l'achat de l'ancien bâtiment de la HG Commerciale à la route André Piller à Givisiez, 11 ans après avoir acquis le premier étage du même bâtiment. Très rapidement les éléments du puzzle se sont mis en place. Tout d'abord, un nouveau locataire, bien connu des entrepreneurs, a été trouvé pour occuper le rez-de-chaussée. Il s'agit d'une société développant des logiciels informatiques pour les entreprises de construction. A l'étage, le secrétariat de la FFE et un géologue complètent la diversité du site. Des synergies intéressantes et appréciables font de ce bâtiment un centre de compétence pour les professionnels de la construction.

Cette acquisition a également permis de réorganiser l'utilisation de nos locaux et de mettre à disposition des inspecteurs de chantier un bureau au rez-de-chaussée. Rénovation douce, aménagement de places de parking supplémentaires, négociations avec les voisins, mise en place d'une organisation avec les copropriétaires de l'ensemble des anciens bâtiments de la HG Commerciale, furent les conséquences liées à cet achat. Ces nombreuses mesures et dispositions permettent d'entrevoir l'avenir avec sérénité. Nos activités à Givisiez s'en trouvent renforcées et laissent entrevoir des possibilités de développements pour le futur.

Bien entendu, parallèlement, l'association a continué à répondre aux attentes de ses membres mais aussi parfois aux questions de personnes perdues dans des problèmes juridiques et techniques en relation avec leurs constructions. Une fois de plus nous pouvons affirmer que la Fédération joue un rôle appréciable dans la vie de notre Canton. Elle est devenue au fil des ans un partenaire sollicité, écouté et consulté qui s'investi dans le monde de la construction.



Joseph Deiss en compagnie d'apprentis sur le stand FFE lors de la foire de Fribourg.
(Photo OFFT)

Pour s'en convaincre, il suffit de voir le dynamisme de notre formation professionnelle lorsque l'on sait que près de 500 personnes sont formées annuellement par nos instructeurs. Il a fallu en 2004, pour faire face à la demande, engager un instructeur supplémentaire à plein temps.

Le succès du village des métiers lors de la foire de Fribourg est également un très grand sujet de satisfaction, notre stand ayant d'ailleurs eu l'immense honneur de recevoir la visite du Président de la Confédération, Joseph Deiss, le 30 septembre.

C'est dans un climat serein, avec une grande motivation, que le personnel de la Fédération se réjouit de poursuivre son engagement en faveur de ses membres pour les défis à venir.

FEDERATION FRIBOURGEOISE DES ENTREPRENEURS

Le Manager

Jean-Daniel Wicht



RAPPORT DES MANAGERS

Das Jahr 2004 ist mit einem weissen Stein im Leben unseres Verbandes zu markieren. Eine neue Etappe ist Folge am Kauf des alten Gebäudes der HG Commerciale an der Route André Pillier in Givisiez, 11 Jahre nachdem man das erste Stockwerk desselben Gebäudes erworben hat, überstanden. Sehr schnell haben sich die Elemente des Puzzles eingeführt. Um das Erdgeschoss zu besetzen, ist zunächst ein neuer Mieter, von den Unternehmern wohlbekannt, gefunden worden. Es handelt sich um eine Firma, welche Informatiksoftwares für die Bauunternehmen entwickelt. Auf dem gleichen Stockwerk wie das Sekretariat des FBV, vervollständigt ein Geologe die Vielfalt des Standortes.

Dieser Erwerb hat ebenfalls erlaubt, die Benutzung unserer Räume zu reorganisieren und den Inspektoren der Tripartite Aufsichtskommission zur Bekämpfung der Schwarzarbeit im Baugewerbe ein Büro im Erdgeschoß zur Verfügung zu stellen. Zarte Renovierung, Einrichtung zusätzlicher Parkplätze, Verhandlungen mit den Nachbarn, Einführung einer Organisation mit den Miteigentümern der Gesamtheit der alten Gebäude der HG Commerciale, waren die Folgen, die mit diesem Kauf zusammenhängen. Diese zahlreichen Massnahmen und Bestimmungen erlauben, die Zukunft mit Ruhe vorherzusehen. Davon sind unsere Aktivitäten in Givisiez verstärkt und lassen Entwicklungsmöglichkeiten für die Zukunft vorhersehen.

Zur gleichen Zeit, blieb der Verband selbstverständlich weiterhin zur Verfügung seiner Mitglieder, aber auch von Personen, welche manchmal mit rechtlichen und technischen Problemen in Bezug auf ihre Konstruktionen verloren waren. Einmal mehr können wir behaupten, dass der Verband eine beachtliche Rolle im Leben unseres Kantons spielt. Jahr für Jahr wurde er ein gefragter Partner, welcher sich im Baugewerbe investiert.

Um sich davon zu überzeugen reicht es aus, die Dynamik unserer Berufsbildung zu sehen, wenn man davon Kenntnis nimmt, dass etwa 500 Personen jährlich von unseren Instruktoeren ausgebildet werden. Um die Anfrage zu bewältigen, war es letztes Jahr nötig, einen zusätzlichen Instruktor zu verpflichten.

Der Erfolg des Dorfes der Berufe bei der Freiburgermesse ist ebenfalls ein sehr großes Thema der Zufriedenheit. Im übrigen hatte unser Stand am 30. September die unermessliche Ehre, den Besuch des Bundespräsidenten Joseph Deiss zu erhalten.

In einem ruhigen Klima und mit einer grossen Motivierung freut sich das Personal des Verbandes, seine Verpflichtung zugunsten seiner Mitglieder für die kommenden Herausforderungen zu verfolgen.

FREIBURGISCHER BAUMEISTERVERBAND

Le Manager

Jean-Daniel Wicht



ANNEXES AU RAPPORT ANNUEL

Liste des membres du Comité de la FFE

Liste des membres de la FFE

Liste des membres honoraires

Liste des membres vétérans



LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE LA FFE

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Début activité</i>	<i>Tél. professionnel</i>	<i>Fonction</i>	<i>Entreprise</i>
Berchier	François	1993	+41 (26) 662 47 47	Comité	Berchier Charly SA
Brodard	Nicolas	1999	+41 (26) 426 52 22	Bureau	Routes Modernes SA
Butty	Claude	2001	+41 (21) 909 58 13	Comité	Butty René & Fils SA
Chappuis	Laurent	1997	+41 (21) 706 50 82	Comité	SIKA TRAVAUX SA
Davet	Jacques	1999	+41 (26) 675 36 33	Bureau	Grisoni, Zaugg Domdidier
Emonet	Frédéric	1996	+41 (21) 947 41 74	Comité	Emonet Raymond SA
Gross	Frédéric	2000	+41 (26) 663 99 99	Comité	Mauron Stéphane SA
Meyer	Manfred	1996	+41 (26) 672 32 00	Comité	GM Bau Gugger + Meyer AG
Papaux	Patrick	1994	+41 (26) 411 16 79	Bureau	Papaux Patrick SA
Pasquier	Luc	1992	+41 (26) 919 72 72	Président	JPF Gravières SA
Raemy	Franz	2000	+41 (26) 419 12 47	Comité	Raemy Hoch- und Tiefbau AG
Rappo	Urs	1996	+41 (26) 494 50 20	Comité	Rappo Hoch- und Tiefbau AG
Ropraz	Bernard	1995	+41 (26) 652 33 87	Comité	Ropraz SA
Rüfenacht	Martine	1996	+41 (26) 484 80 00	Comité	Rüfenacht SA
Surchat	Georges	1992	+41 (21) 948 70 49	Comité	A. Surchat & Fils SA
Tomasini	Jean-Marc	1992	+41 (26) 912 77 89	Comité	Tomasini A. SA
Zampa	Michel	2002	+41 (26) 673 15 63	Comité	Zampa Michel SA
Zosso	Hugo	2003	+41 (31) 747 00 17	Bureau	Wirz AG Bauunternehmung



LISTE DES MEMBRES DE LA FFE

<i>Raison sociale</i>	<i>Numéro postal et localit</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Téléfax</i>
A. Surchat & Fils SA	1618 Châtel-st-Denis	+41 (21) 948 70 49	+41 (21) 948 94 38
Antiglio A. SA	1709 Fribourg	+41 (26) 426 51 11	+41 (26) 426 51 99
Antonietti Kerzers AG	3210 Kerzers	+41 (31) 755 58 38	+41 (31) 755 67 00
Arsa Constructions SA	1630 Bulle	+41 (26) 919 82 10	+41 (26) 927 55 50
Batigroup SA	1705 Fribourg	+41 (26) 425 80 20	+41 (26) 425 80 39
Berchier - Bianchi SA	1482 Cugy	+41 (26) 660 21 84	+41 (26) 660 21 44
Berchier Charly SA	1482 Cugy	+41 (26) 662 47 47	+41 (26) 660 62 69
Bernasconi Romandie SA	1786 Sugiez	+41 (26) 677 27 27	+41 (26) 677 13 21
Brodard G. & Fils SA	1634 La Roche	+41 (26) 413 92 20	+41 (26) 413 92 29
Buchmann Joseph SA	1724 Praroman-Le Mouret	+41 (26) 413 14 01	+41 (26) 413 27 02
Butty René & Fils SA	1670 Ursy	+41 (21) 909 58 13	+41 (21) 909 61 84
Carlux CVI Sàrl	1687 Vuisternens-dv-Romo	+41 (26) 655 10 63	+41 (26) 655 10 64
Ceriani P. & Fils SA	1700 Fribourg	+41 (26) 466 70 60	+41 (26) 476 01 61
Cewag AG	3186 Dürdingen	+41 (26) 492 94 50	+41 (26) 492 94 55
CLERC Bau AG	3186 Dürdingen	+41 (26) 492 54 54	+41 (26) 492 54 59
Colas Fribourg SA	1762 Givisiez	+41 (26) 460 80 40	+41 (26) 460 80 49
Coquoz Constructions SA	1615 Bossonnens	+41 (21) 947 49 78	+41 (21) 947 50 16
Corpataux E. & Fils SA	1670 Ursy	+41 (21) 909 50 52	+41 (21) 909 61 92
Corpataux P. & Fils SA	1753 Matran	+41 (26) 402 22 51	+41 (26) 401 00 68
Costrava AG Hoch + Tiefbau	3175 Flamatt	+41 (31) 741 00 92	+41 (31) 741 25 77
Cotting Frères SA	1724 Senèdes	+41 (26) 413 16 95	+41 (26) 413 35 95
Curty Denis SA	1528 Surpierre	+41 (26) 668 96 68	+41 (26) 668 96 67
Dousse Constructions SA	1723 Marly	+41 (26) 436 12 43	+41 (26) 436 38 22
Droux Marcel SA	1696 Vuisternens-en-Ogoz	+41 (26) 411 13 53	+41 (26) 411 39 45
Droz SA	1786 Sugiez	+41 (26) 673 11 36	+41 (26) 673 24 39
Dubois Michel SA	1635 La Tour-de-Trême	+41 (26) 912 69 32	+41 (26) 912 69 52
Eichenberger SA, Construction	1786 Sugiez	+41 (26) 673 14 66	+41 (26) 673 23 15
Emonet Raymond SA	1617 Tatroz	+41 (21) 947 41 74	+41 (21) 947 41 36
Estavayer Routes SA	1470 Estavayer-le-Lac	+41 (26) 668 12 71	+41 (26) 668 25 19
ETSA Etanchéité SA	1752 Villars-sur-Glâne	+41 (26) 402 81 21	+41 (26) 401 00 58
Etter Pavage-Pflästerungen	1720 Corminboeuf	+41 (26) 475 13 13	+41 (26) 475 13 13
F. GUGGER AG	3280 Murten	+41 (26) 672 92 00	+41 (26) 672 92 01
Fontaine SA	1532 Fétigny	+41 (26) 660 46 32	
François Bossel	1624 Grattavache	+41 (26) 918 58 83	+41 (26) 918 58 86
Friedli & Caprani AG	3184 Wünnewil	+41 (31) 387 67 67	+41 (31) 387 67 68
Frossard Pascal	1626 Romanens	+41 (26) 917 81 89	+41 (26) 917 81 89
Frutiger SA	1709 Fribourg	+41 (26) 424 40 21	+41 (26) 425 83 39
G. Dentan - Siffert SA	1762 Givisiez	+41 (26) 460 82 00	+ 41(26) 460 82 05
G. Zay Construction Sàrl	1752 Villars-sur-Glâne 2	+41 (79) 257 32 22	+41 (26) 496 43 86
Geneux Dancet SA	1707 Fribourg	+41 (26) 484 82 00	+41 (26) 484 82 05
Giacomotti O. & D.	1470 Estavayer-le-Lac	+41 (26) 663 14 05	+41 (26) 663 56 56
Giller Roger SA	1616 Attalens	+41 (21) 947 51 33	+41 (21) 947 52 90

<i>Raison sociale</i>	<i>Numéro postal et localit</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Téléfax</i>
GM Bau Gugger + Meyer AG	3280 Murten	+41 (26) 672 32 00	+41 (26) 672 32 01
Grisoni, Zaugg Domdidier	1564 Domdidier	+41 (26) 675 36 33	+41 (26) 675 29 84
Grisoni, Zaugg SA	1630 Bulle 2	+41 (26) 913 12 55	+41 (26) 912 74 54
Gurtner Frères Albeuve SA	1669 Albeuve	+41 (26) 928 11 15	+41 (26) 928 10 80
HG COMMERCIALE	1752 Villars-sur-Glâne	+41 (26) 460 81 60	+41 (26) 460 81 69
Hofmann Hans	3216 Ried - Kerzers	+41 (31) 755 52 77	+41 (31) 755 81 33
Huguenot G. SA	1695 Rueyres-St-Laurent	+41 (26) 411 19 66	+41 (26) 411 36 39
J. Deschenaux SA	1670 Ursy	+41 (21) 909 10 40	+41 (21) 909 10 41
Jaquet Bernard SA	1772 Grolley	+41 (26) 475 34 00	+41 (26) 475 38 31
Jean-François Carrel SA	1754 Avry-sur-Matran	+41 (26) 470 44 45	+41 (26) 470 44 46
Jetzer Gebr.HT/AG Fräschels	3253 Schnottwil	+41 (32) 351 24 88	+41 (32) 351 44 52
Jo Construction	1673 Rue	+41 (21) 909 60 88	+41 (21) 909 60 92
JPF Construction SA	1630 Bulle 1	+41 (26) 919 72 72	+41 (26) 919 72 99
Laner SA	1752 Villars-sur-Glâne	+41 (26) 401 12 92	+41 (26) 401 04 13
Leva Corbières SA	1647 Corbières	+41 (26) 915 15 45	+41 (26) 915 14 06
Losinger Construction SA	3000 Bern 22	+41 (31) 335 75 75	+41 (31) 335 75 91
Maillard Jean-François	1618 Châtel-st-Denis	+41 (21) 948 84 07	+41 (21) 948 77 42
Mantel Paul, les fils de	1782 Belfaux	+41 (26) 475 12 13	+41 (26) 475 12 13
Martin Fragnière Constructions SA	1630 Bulle	+41 (26) 912 02 66	+41 (26) 912 02 66
Mauron Stéphane SA	1470 Estavayer-le-Lac	+41 (26) 663 99 99	+41 (26) 663 99 90
Michel Pascal	1541 Bussy	+41 (26) 663 32 20	+41 (26) 663 32 38
Monféryni Jean SA	1630 Bulle	+41 (26) 912 82 68	+41 (26) 912 82 63
Morandi SA	1785 Cressier	+41 (26) 674 16 20	+41 (26) 674 39 80
Mueller Jean-Daniel SA	1796 Courgevaux	+41 (26) 670 42 52	+41 (26) 670 20 67
Neustrag AG	3178 Bösingen	+41 (31) 740 70 10	+41 (31) 740 70 90
Offner AG	3280 Murten	+41 (26) 670 24 86	+41 (26) 670 40 66
P.-M. Gagnaux	1482 Cugy	+41 (26) 660 67 39	+41 (26) 660 67 39
Papaux Patrick SA	1695 Villarlod	+41 (26) 411 16 79	+41 (26) 411 35 56
Perler AG	3184 Wünnewil	+41 (26) 497 55 00	+41 (26) 497 55 01
Piantino Constructions SA	1701 Fribourg	+41 (26) 347 44 22	+41 (26) 347 44 20
Pittet Frères	1678 Siviriez	+41 (26) 656 13 93	+41 (26) 656 10 38
Pittet SA	1618 Châtel-st-Denis	+41 (21) 948 80 77	+41 (21) 948 07 47
Pompes SA	1680 Romont	+41 (26) 652 19 63	+41 (26) 652 31 89
Prodo SA	1564 Domdidier	+41 (26) 676 92 00	+41 (26) 676 92 09
Progin Constructions SA	1530 Payerne	+41 (26) 660 09 05	+41 (26) 660 09 06
Raemy Hoch- und Tiefbau AG	1716 Oberschrot / Plaffeien	+41 (26) 419 12 47	+41 (26) 419 32 47
Raemy Hugo & Sohn AG	1716 Plaffeien	+41 (26) 419 17 69	+41 (26) 419 37 69
Rappo Hoch- und Tiefbau AG	1715 Alterswil	+41 (26) 494 50 20	+41 (26) 494 50 21
Repond André SA	1637 Charmey	+41 (26) 927 55 55	+41 (26) 927 55 50
Roggo Bauunternehmung AG	3186 Düdingen	+41 (26) 492 98 98	+41 (26) 492 98 99
Ropraz SA	1680 Romont	+41 (26) 652 33 87	+41 (26) 652 42 05
Routes Modernes SA	1700 Fribourg	+41 (26) 426 52 22	+41 (26) 426 53 33
Rüfenacht SA	1700 Fribourg	+41 (26) 484 80 00	+41 (26) 484 80 09
Ruffieux F. & Fils SA	1654 Cerniat	+41 (26) 927 18 89	+41 (26) 927 18 89
Sables & Gravier Schiffenen SA	1752 Villars-sur-Glâne	+41 (26) 409 72 61	+41 (26) 409 72 63
SATEG SA	1700 Fribourg	+41 (26) 425 46 46	+41 (26) 411 94 99
Savary Louis & Fils SA	1623 Semsales	+41 (26) 918 55 22	+41 (26) 918 55 62
Scaiola Frères SA	1690 Villaz-St-Pierre	+41 (26) 653 12 02	+41 (26) 653 24 34
Schafer Alfons	1716 Plaffeien	+41 (26) 419 22 58	+41 (26) 419 25 59
Schaller J. AG	3212 Gurmels	+41 (26) 674 22 48	+41 (26) 674 30 48

<i>Raison sociale</i>	<i>Numéro postal et localit</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Téléfax</i>
Schmutz Paul AG	3182 Ueberstorf	+41 (31) 741 00 56	+41 (31) 741 26 65
Sciboz Pierre & Cie SA	1733 Treyvaux	+41 (26) 413 14 46	+41 (26) 413 14 46
Serge Scherly & Fils SA	1634 La Roche	+41 (26) 413 22 23	+41 (26) 413 39 59
SIKA TRAVAUX SA	1026 Echandens	+41 (21) 706 50 82	+41 (21) 706 50 81
Steinbrüche Tatüren GmbH	1737 Plasselb	+41 (26) 419 13 61	+41 (26) 426 51 99
S-Tunnel SA	1680 Romont	+41 (26) 652 19 63	+41 (26) 652 31 89
Sulmoni SA	1680 Romont	+41 (26) 652 10 88	+41 (26) 652 17 55
Tacchini SA	1709 Fribourg	+41 (26) 425 83 33	+41 (26) 425 83 39
Tomasini A. SA	1630 Bulle	+41 (26) 912 77 89	+41 (26) 912 59 14
Tomasini Ch. SA	1636 Broc	+41 (26) 912 82 68	+41 (26) 912 82 63
VIBETON Fribourg SA	1734 Tinterin	+41 (26) 418 12 88	+41 (26) 418 10 94
Weibel Jean SA	1484 Granges-de-Vesin	+41 (26) 665 92 92	+41 (26) 665 92 93
Weiss & Appetito AG	3210 Kerzers	+41 (31) 750 75 75	+41 (31) 750 75 76
Wirz AG Bauunternehmung	3178 Bösinggen	+41 (31) 747 00 17	+41 (31) 747 00 20
Wyssmann Bau AG	3175 Flamatt	+41 (31) 741 34 14	+41 (31) 741 34 27
Zampa Michel SA	1787 Môtier/Vully	+41 (26) 673 15 63	+41 (26) 673 23 77
Zimmermann Bauunternehmung AG	3019 Bern - Oberbottigen	+41 (31) 926 14 14	+41 (31) 926 10 63
Zmoos SA	3215 Büchslen FR	+41 (31) 751 18 51	+41 (32) 312 96 89
Zschokke Construction SA	1700 Fribourg	+41 (26) 425 42 50	+41 (26) 425 42 55
Zumwald Otto AG	3185 Schmitten	+41 (26) 496 00 40	+41 (26) 496 00 41
<i>Nombre d'entreprises membres de la FFE</i>			112



LISTE DES MEMBRES HONORAIRES DE LA FFE

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nommé membre honoraire en</i>
Antonietti	Kurt	KERZERS	1992
Chillier	François	CHATEL-ST-DENIS	1997
Emonet	Paul	TATROZ	1992
Moehl	Paul	BULLE	1996
Schouwey	Marcel	CHAMPERY	1994
Schuwey	Norbert	DUEDINGEN	1984
Trezzini	Albert	BULLE	1997



LISTE DES MEMBRES VETERANS DE LA FFE

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nommé membre vétéran en</i>
Berchier	Charly	CUGY	1994
Blanc	Gaston	Villaz-St-Pierre	2001
Burren	Max	Muri b. Bern	1990
Butty	René	URSY	1997
Curty	Jean-Claude	FRIBOURG	2003
Gillon	Georges	Granges-Paccot	2001
Gobet	Arnold	SCHMITTEN	1992
Magnin	Francis	La Tour-de-Trême	2001
Monferini	Jean	BULLE	1994
Pasquier	Jean-Marie	BROC	1996
Pasquier	Roger	LE PAQUIER	1994
Rappo	Viktor	ST-ANTONI	1994
Rappo	Josef	ALTERSWIL	1995
Risse	Arthur	HAUTEVILLE	1992
Schouwey	Raymond	MISERY	1990
Sulmoni	Georges	ROMONT	1996
Surchat	Albert	CHATEL-ST-DENIS	1994
Tomasini	Alexandre	BULLE	1994